REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES

SOCIETE DES EAUX DE GUINEE (SEG) SA

PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT DE GUINEE

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET-

AVIS A LA SELECTION INITIALE

Travaux
(Conception - Construction)

Maître d'Ouvrage : Société des Eaux de Guinée (SEG SA)

Projet : Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)

Titre du Marché : Conception et Construction de l'usine de traitement d'eau potable de Yessoulou IV

Pays : République de Guinée

N° de crédit : P179017-CREDIT-IDA N°V5130

N° Référence STEP : GN-GWSP-545463-CW-RFP

Numéro de DSI : MAHH/SEG/PEAG/LOT1/01/2026

Financement Banque Mondiale : IDA-V5130

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour le coût du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour le paiement au titre du marché de Conception et Construction de l'usine de traitement d'eau potable de Yessoulou IV.
2. L'Unité de Coordination du projet (UCP) a l'intention de sélectionner initialement les Candidats pour la Conception et Construction de l'usine de traitement d'eau potable de

Yessoulou IV, du champ de panneaux photovoltaïques ainsi que la route d'accès. Il est prévu que la Demande de Propositions soit émise le 05/04/2027.

3. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI septième **Edition – Septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »)**, et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.
4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG) à l'adresse ci-dessous pendant les jours et les heures de bureau du lundi au jeudi de 09h00 à 16h30 et les vendredis de 9h00 à 13h00. Un ensemble complet du dossier de **Sélection Initiale** en langue française peut être acheté par les Candidats intéressés à l'adresse ci-dessous et moyennant le paiement de frais non remboursables **d'un million huit cent mille Francs Guinéens (1 800 000 GNF) soit 204 USD suivant le fixing de la BCRG en date du 06/11/2026**. Le paiement sera effectué par virement bancaire au compte N° 08 307 2050000140 83 intitulé Projet Eau et Assainissement de Guinée DAO (PEAG DAO) ouvert a FIRST BANK GUINEE au nom de l'UCP du PEAG.
5. Le dossier sera envoyé par courrier électronique aux candidats après transmission des preuves de paiements aux différents bénéficiaires indiqués ci-dessus.
6. Les candidatures de Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et remises à l'adresse ci-dessous à **10 heure 30 mn (GMT) le 12 janvier 2027.** Les demandes tardives sont susceptibles d'être rejetées.

Projet Eau et Assainissement de Guinee (PEAG)
Monsieur Arafan BAYO
L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet Eau et Assainissement de Guinee (PEAG), Minière Corniche en face de la cour de Saifoulaye DIALLO, Commune de Dixinn, BP : 1217 – Conakry, République de Guinée, Tél : (+224) 628 48 91 31, Email : abayocoordonnateurpeag@gmail.com

Fait à Conakry, le 13 novembre 2026

Ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures
Projet Eau et Assainissement de Guinée

Le Coordonnateur

M. Arafan BAYO
Coordonnateur National du PEAG